



JORAT-MEZIERES

Extrait des décisions de la séance municipale du 23 janvier 2023

début : 16h00

Présidence :	M. Patrick Emery, Syndic
Municipaux :	Mme Sonia Hugentobler, vice-syndique et Mme Muriel Preti MM. Grégoire Favre, Roland Galley, Pierre Jordan et Michel Rochat

Théâtre du Jorat

de valider le versement d'un soutien ponctuel dans le cadre du projet de rénovation et d'agrandissement. Ce soutien fera l'objet d'un préavis municipal qui sera soumis prochainement aux conseillers communaux.

Contrôle de l'habitant

de ne pas facturer la taxe déchets pour les permis d'établissement « S » et « N ».
de facturer la taxe déchets pour les permis d'établissement « F ».

Demande de soutien

de soutenir financièrement l'AGAPA Suisse-Romande, association sans but lucratif, qui œuvre en Suisse Romande auprès de personnes touchées par le deuil périnatal.

POCAMA

de valider les demandes :
N°1889628 des organisateurs du Marché Charme à Carrouge pour la saison 2023 ;
N°1885166 des organisateurs du Salon Bien-Être qui se tiendra dans la Grande salle de Mézières.

CAMAC 218877 / Villard

tenant compte de la synthèse positive de la Camac, et qu'aucune opposition n'a été déposée durant la mise à l'enquête, de délivrer le permis de construire pour le remplacement d'une chaudière à mazout par une pompe à chaleur air/eau extérieure.

CAMAC 220553 / Commune de Jorat-Mézières

de mettre le dossier à l'enquête publique pour la modification du site de téléphonie mobile existant pour le compte de Salt Mobile SA.

Parkings au centre de Mézières

tenant compte de la réponse de l'inspecteur de la signalisation auprès de la DGMR, de demander l'uniformisation de la signalétique des parkings au centre de Mézières.

Demande de location



d'accepter la demande de location de la Grande salle de Mézières par l'Etablissement primaire et secondaire du Jorat dans le cadre du bal de fin d'année et de scolarité des 11^e année, le jeudi 29 juin 2023.

Petit Collège de Mézières


de mandater l'entreprise Stucki Electricité pour préparer les câblages nécessaires pour l'installation des bornes WiFi ainsi que pour les futurs tableaux interactifs dans les classes.

Au nom de la Municipalité

Le Syndic * * La Secrétaire



Patrick Emery Valérie Pasteris



⇒ *prochaine séance municipale le 30 janvier 2023*